

VISSOIE Plusieurs partenaires inaugurent un chemin culturel à Vissoie. La photographe Monique Jacot expose ses images sur Anniviers.

Un Anniviers hors du temps

BERTRAND CRITTIN

Anniviers se découvre des ardeurs culturelles. Début avril, la Tour d'Anniviers à Vissoie se transformait en centre d'exposition. Samedi, un chemin culturel a vu le jour, qui conduit de l'église paroissiale de Vissoie à la chapelle du Château, dédiée à Notre-Dame de Compassion. «J'ai toujours été fasciné par cette colline, qui est l'un des endroits magiques de la vallée, mais complètement occulté. Ces vingt dernières années, la priorité politique a été donnée au tourisme et à la construction. Nous avons oublié la culture dans cette vallée. C'est le moment de rééquilibrer les choses», explique Simon Epiney, président d'Anniviers. La première exposition est consacrée aux remarquables photographies de Monique Jacot: «Anniviers. Chemins d'images - Bilderweg». Durant dix ans, elle a parcouru le val d'Anniviers et présente ici une vallée sous un angle particulier. «Ce sont des clichés qui ne situent ni lieu ni espace. Ils sont hors du temps», résume Sophia Cantinotti, commissaire de l'exposition.

Un miracle

L'aboutissement de ce projet est principalement l'œuvre de deux hommes: le sociologue Bernard Crettaz et Jean-Henry Papilloud, de l'association Mémoire de photographes. Persévérants comme le sont les Anniviards, ils ont pris leur bâton de pèlerin pour convaincre et séduire plusieurs partenaires, parmi lesquels la paroisse de Vissoie, propriétaire des terres, et la commune d'Anniviers. «Le projet de base était d'éditer un livre des photographies de Monique Jacot», raconte Bernard Crettaz. «Mais les images étant exceptionnelles est née l'idée de monter une exposition en plein air. (ndlr.: le livre sortira le 4 août) Sa réalisation tient du miracle. Elle s'est faite en moins de deux mois. La Sainte Vierge était avec nous!»

Il faut bien reconnaître que ce chemin culturel est une réussite. Que l'on doit à la qualité des œuvres présentées. Car Monique Jacot est connue bien au-delà des frontières helvétiques, pour ses grands reportages et son tra-



Monique Jacot est la première artiste à exposer sur le chemin culturel qui relie l'église de Vissoie à la chapelle du Château. Elle a dédié son livre qui contient des centaines d'images sur Anniviers. REMO

vail sur les femmes de la terre et en usine. Selon Jean-Henry Papilloud, à l'image de Charles Krebsler et d'Albert Nyfeler qui ont photographié le Valais, elle a su prendre le temps de s'arrêter, de vivre des moments personnels avec les habitants du lieu, pour en devenir membre à part entière. «Je photographie les hasards. Appartenant au clan des poètes, je revendique l'adjectif remuant, qui définit les habitants de la vallée. Je monte, je descends, je remonte. Je vis le siècle avec eux», confirme Monique Jacot.

Méditation

Les visiteurs risquent d'être surpris. L'artiste ne montre pas l'Anniviers des cartes postales, non. Mais «un autre Anniviers, un ailleurs qui semble inépuisable», souligne Bernard Crettaz. Les œuvres témoignent de la démarche spirituelle de Monique Jacot, elles soulignent sa recherche de paysages et de traces. Elles font écho à ses interrogations sur le sens de la vie et le passage d'un monde à l'autre. «Les photographies sont riches de signes. Il faut se laisser emmener de l'ombre à la lumière, de la terre au ciel. Il faut laisser résonner ces images en nous, les méditer, les creuser», conclut Sophia Cantinotti. ◉



Bernard Crettaz: «Si vous allez suffisamment profond, vous pouvez rejoindre ce lieu secret où une mémoire fondamentale vous fait don d'une liberté inouïe». M. JACOT



Jean-Henry Papilloud: «Ici, comme là-bas, l'artiste mène une recherche sur sa propre fin et sa propre fragilité». M. JACOT

CRANS-MONTANA Complexe du Rhodania.

Le parking a été inauguré

La rue du Prado, à Crans-Montana, était en fête samedi. Et pour cause, sous un soleil radieux la commune de Lens et la famille Lindner inauguraient le parking public du Rhodania. Cet ouvrage de 6 millions de francs, entièrement financé par la Municipalité du Haut-Plateau, offre 116,5 places supplémentaires à la population de la station. Celle-ci en avait un urgent besoin. Il permettra aussi de désengorger la circulation au centre de Crans. Cette ouverture n'est qu'une des étapes de construction qui est en cours dans le sec-

teur. La famille Lindner, propriétaire de l'hôtel Rhodania depuis trente ans, entreprend la construction de deux chalets résidentiels comptabilisant 24 appartements de grand luxe. Leur réalisation est bien avancée. «Ils seront livrés pour Noël», précise Marc Lindner, PDG de Lindner Hotels Holding SA. Suivra en 2012 la transformation de l'hôtel actuel. «Je peux vous promettre que ce sera un des plus spectaculaires projets du Valais», assure le PDG.

Au total, ces projets sont devisés à 50 millions de francs. ◉ BC



Marc Lindner et David Bagnoud inaugurent le parking du Rhodania. DR



La gare de départ, à Grimentz, du téléphérique reliant Zinal. DR

RM DE GRIMENTZ

Un «oui» historique

«Ce sont des décisions historiques pour les remontées mécaniques (RM) et le développement touristique de la vallée.» Nicolas Salamin, président des Remontées mécaniques de Grimentz savourait l'instant. Samedi, les actionnaires de la société ont accepté à la quasi-unanimité la fusion avec les RM de Zinal. Ce vote de principe intervient une semaine après l'accord donné par leurs homologues de Zinal (voir le NF du 11 juillet). La future société, dont le capital-actions se montera à 11,6 millions de francs, sera portée sur les fonts baptismaux en juillet 2012. «Nous serons alors dans le top 10 des stations valaisannes», précise le président

Ce mariage était lié à la réalisation de la liaison entre les domaines skiables de Grimentz et Zinal. L'assemblée générale a aussi dit «oui» à la construction et au financement du téléphérique, un projet devisé à 27 millions de francs. Celui-ci a déjà franchi quelques étapes: le Conseil d'Etat a homologué le nouveau plan de quartier, dans la zone de départ à Grimentz, le 22 juin; le dossier pour la demande de concession a été déposé fin juin à l'Office fédéral des trans-

ports. «La mise à l'enquête devrait intervenir fin juillet ou début août», affirme Simon Crettaz, membre de la commission construction. Les travaux pourraient durer une année et demie.

Un exercice record

Les actionnaires ont aussi découvert les résultats de l'exercice 2010-2011. A la lecture des chiffres, les sourires ont fleuri sur les visages. La cherté du franc, la météo estivale médiocre et le faible enneigement - le pire depuis la création de la société en 1967 - n'auront pas influencé négativement les comptes. «Les résultats peuvent être qualifiés d'exceptionnels», relève Nicolas Salamin. Le chiffre d'affaires des installations a progressé de 3,9%, celui des restaurants de 6%. Les recettes ont atteint 9,5 millions de francs, un record. Le cash-flow est supérieur à l'exercice précédent, à 2,6 millions. Les investissements ont été importants, 4,9 millions, principalement pour étendre le réseau d'enneigement mécanique. A l'avenir, le remplacement des cabines 10 places par des cabines 12 places sur l'installation de base est envisagée. ◉ BERTRAND CRITTIN

HAUT-VALAIS

Un accident fait 3 blessés



Un accident spectaculaire a eu lieu samedi dans le Haut-Valais, qui a fait trois blessés. POLICE CANTONALE

Samedi vers 13 h, un accident de la circulation s'est produit sur la route d'Oberwald en direction de Gletsch. Trois personnes ont été blessées.

Au lieu-dit «Hoflüe» dans une courbe à gauche, un automobiliste de 36 ans a perdu la maîtrise de son véhicule pour une raison encore indéterminée, heurtant des rochers en bordure de route. Suite au choc, la voi-

ture se renversa sur le toit. Le chauffeur et une passagère ont été légèrement blessés et transportés par ambulance à l'hôpital de Viège. Un troisième occupant a été grièvement blessé et hélicoptère à l'hôpital de l'île à Berne. La route a été fermée jusqu'à 14 heures, puis le trafic s'est fait en alternance sur une voie jusqu'à 15 heures. D'importants moyens ont été engagés. ◉ C/BC